

PROTÉGEONS L'AVENIR

PLAN STRATÉGIQUE
2015-2020

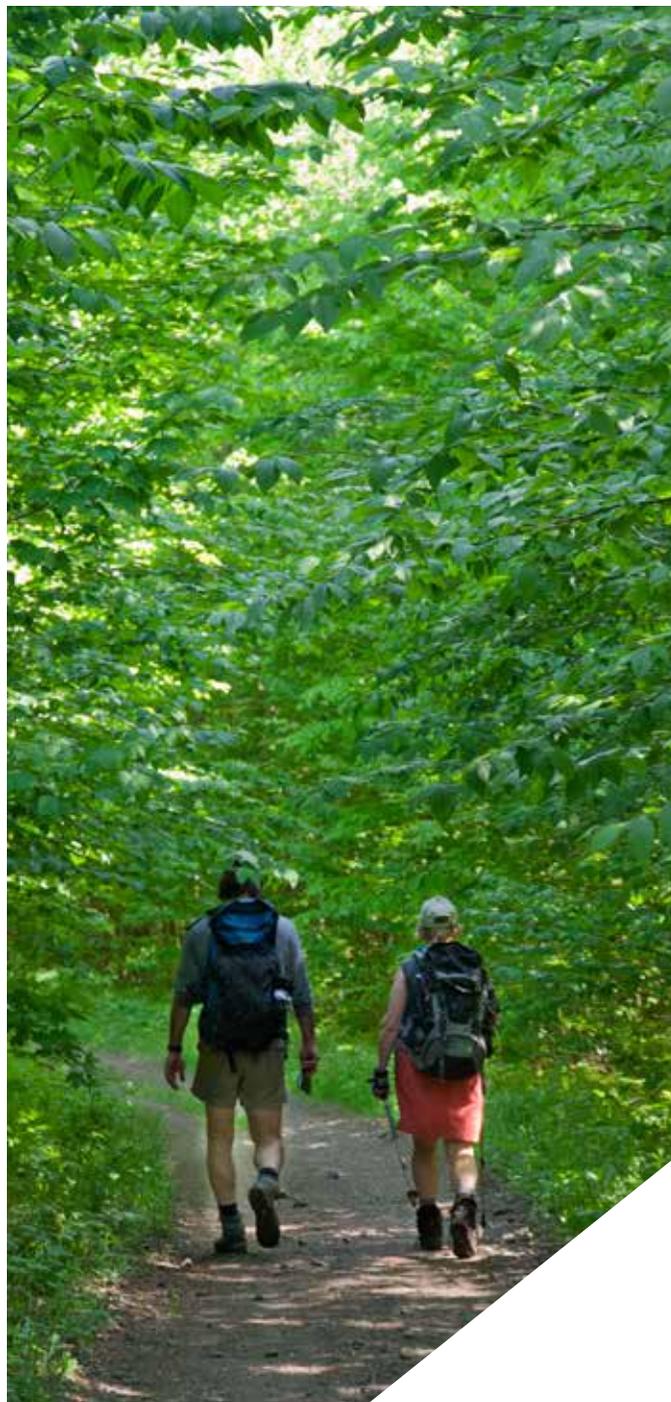


CORRIDOR APPALACHIEN

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du Sud du Québec. Depuis sa création en 2002, Corridor appalachien a rallié de nombreux partenaires, dont un réseau de 16 organismes locaux devenus membres affiliés, et Conservation de la nature Canada (CNC). Par le biais de la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. Corridor appalachien se démarque au Québec non seulement par son approche innovatrice et scientifique à l'échelle du paysage, mais également par les résultats de son travail de partenariat en termes de milieux naturels protégés.

CORRIDOR APPALACHIEN EN BREF...

- » 12 500 hectares protégés en terres privées sur plus de 90 propriétés;
- » Le partenaire privilégié de Conservation de la nature Canada dans les Montagnes vertes;
- » La mise en valeur et la gestion de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes;
- » Une dizaine d'employés qui travaillent à la réalisation d'une douzaine de projets de conservation chaque année;
- » La réalisation de plus d'une dizaine d'évaluations écologiques et de plans de conservation;
- » Une collaboration avec les intervenants de différents secteurs pour favoriser la conciliation entre les milieux naturels et l'aménagement du territoire;
- » L'éducation et la sensibilisation à l'écologie du territoire auprès de la population;
- » Et encore bien d'autres projets...



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Depuis 2002, nous protégeons les milieux naturels des Appalaches pour répondre aux pressions grandissantes exercées sur le territoire, plus que jamais convoité pour le développement de la villégiature. La fragmentation des écosystèmes menace le maintien de plusieurs populations d'espèces animales et végétales. Pourtant, des centaines d'espèces vivantes y trouvent refuge. Permettre

à ces premiers occupants des lieux de s'épanouir loin de nos routes, de nos habitations et de nos commerces exige beaucoup de volonté et de détermination.

La superficie protégée à perpétuité atteint désormais 12 500 ha et nous souhaitons l'accroître à plus de 14 500 ha au cours des cinq prochaines années. Ces réalisations sont le fruit du travail soutenu de la formidable équipe de Corridor appalachien, du réseau de partenaires formé des membres affiliés, de notre partenaire de toujours, Conservation de la Nature (CNC), ainsi que

des municipalités. Elles relèvent par-dessus tout de la générosité de nombreux propriétaires terriens motivés par le désir de protéger la nature et de laisser un héritage vivant aux générations futures. En lisant les objectifs du plan stratégique 2015-2020, vous constaterez qu'ils rejoignent notre mission de conserver les habitats naturels et de maintenir leur connectivité en protégeant les corridors écologiques. Ils s'inscrivent également dans le souci de concilier la protection des écosystèmes avec les différents usages du milieu en tenant compte des besoins des communautés. Nos efforts portent sur la protection des habitats fragiles et des espèces vulnérables ainsi que sur la qualité de vie des gens.

Cette période d'activités marque également le début de la campagne de financement majeure de Corridor appalachien sous le thème « Protégeons l'avenir », qui s'étendra sur une période de cinq ans. Pour poursuivre notre mission, nous devons en effet nous tourner vers les particuliers, les entreprises, les groupes d'intérêt et le grand public et leur demandons de se joindre à nous pour protéger un lien écologique critique, une région naturelle qui nous tient tous à cœur.

Bonne lecture,

Marie-José Auclair, présidente du conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est encore une fois avec beaucoup de fierté que nous constatons tout le travail accompli par l'équipe de Corridor appalachien. Nos efforts restent centrés sur la création d'aires protégées et le maintien de la connectivité entre celles-ci, notamment grâce à des achats de terrains, des dons, des servitudes de conservation ou encore à l'obtention de statuts de réserves naturelles. Cependant, la pression sur les milieux naturels s'intensifie et la

fragmentation des écosystèmes menace la pérennité de plusieurs populations d'espèces animales et végétales. Plus que jamais les efforts concertés avec tous nos partenaires — membres affiliés, Conservation de la nature Canada, les municipalités,

les MRC et les autres organismes — sont indispensables pour préserver les milieux naturels des Appalaches du Sud du Québec. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement nos partenaires sans qui le projet de Corridor appalachien ne serait pas possible.

Avec la présentation du plan stratégique, l'heure est au bilan, mais surtout à la mise en œuvre des stratégies qui guideront nos actions au cours des cinq prochaines années. En fait, tout le travail en amont de ce plan stratégique (pensons aux réunions, aux consultations, aux tempêtes d'idées) a été extrêmement motivant. D'une part, il nous a permis de mesurer le chemin parcouru depuis le dernier plan stratégique (2009-2014) et, d'autre part, il a suscité un processus de réflexion stimulant et fertile qui nous portera jusqu'en 2020. Nous tenons, sans aucun doute, un excellent plan de match et nous disposons d'une formidable équipe pour le mettre en œuvre. Et maintenant, au travail!

Mélanie Lelièvre, directrice générale

HISTOIRE DE NOTRE ORGANISME

En 2001, trois passionnées de la nature - l'écologiste Louise Gratton, la biologiste en conservation Francine Hone et la gestionnaire de projet Terri Monahan - ont mis en œuvre un ambitieux projet de conservation visant la protection du corridor naturel des Appalaches.

Ce qui s'appelait encore le projet du Corridor appalachien avait été initié pour répondre aux pressions grandissantes exercées sur le territoire. La mise en œuvre d'une stratégie globale de conservation s'avérait nécessaire pour minimiser les impacts des activités humaines et préserver des superficies forestières suffisantes au maintien de la biodiversité.

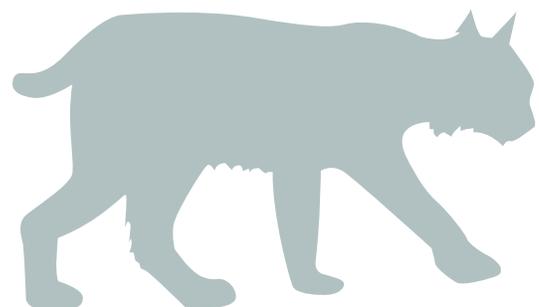


Les fondatrices de Corridor appalachien

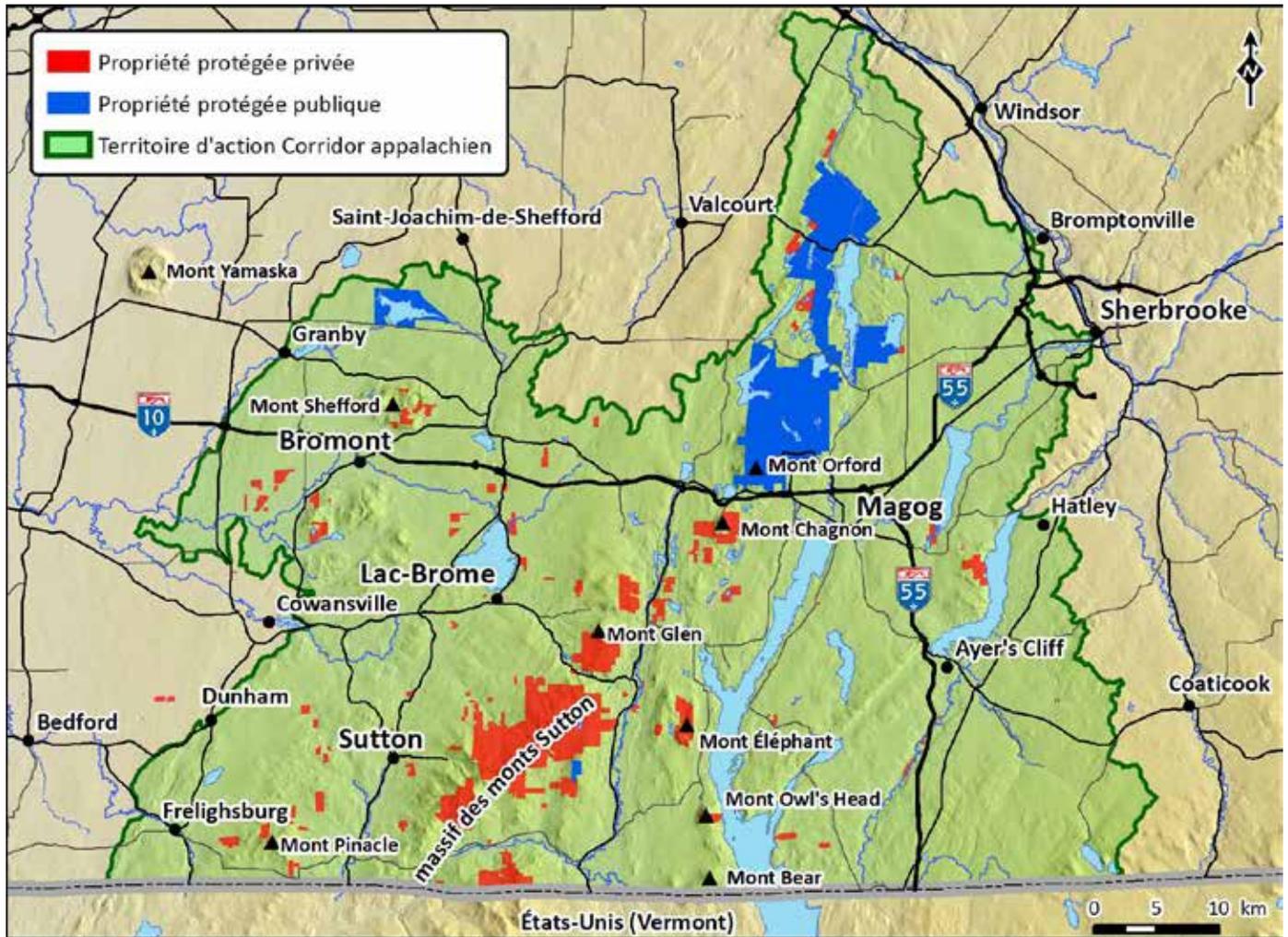
Cette stratégie s'est appuyée sur trois composantes :

- » un fondement scientifique novateur;
- » la participation volontaire des propriétaires fonciers;
- » la collaboration des organismes de conservation locaux, nationaux et américains.

D'abord parrainé par la Fiducie foncière de la Vallée Ruitter, Corridor appalachien fut créé en 2002 et obtint son statut d'organisme de bienfaisance distinct en décembre 2003. De ses bureaux maintenant situés à Eastman, une équipe multidisciplinaire de professionnels offre aux organismes partenaires et aux propriétaires un éventail de services reliés à la mise en œuvre d'actions de conservation sur son territoire d'action.



LE TERRITOIRE D'ACTION ET LES AIRES PROTÉGÉES



ACA-1154, © Juin 2015. Ce document comporte de l'information géographique provenant de la source suivante : © Gouvernement du Québec.

CORRIDOR APPALACHIEN MET EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRE POUR LA PROTECTION D'UN CORRIDOR NATUREL QUI S'ÉTEND DU VERMONT JUSQU'AU NORD DU MONT ORFORD. PLUS PRÉCISÉMENT, CE TERRITOIRE COUVRE LA RÉGION NATURELLE DES MONTAGNES VERTES ET LA PORTION SUD-OUEST DE LA RÉGION NATURELLE DES PLATEAUX ET COLLINES DE L'ESTRIE.



PROTÉGER À PERPÉTUITÉ LES MILIEUX NATURELS

OBJECTIF : AUGMENTER DE 20 % LES AIRES PROTÉGÉES EN TERRES PRIVÉES À L'INTÉRIEUR DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE (DANS LES MASSIFS FORESTIERS, LES CORRIDORS NATURELS, LES SECTEURS NÉVRALGIQUES ET LES ZONES TAMPONS) DE FAÇON À ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Notre plan :

- » Poursuivre le démarchage auprès des propriétaires ciblés par l'analyse du réseau écologique et concrétiser des actions de conservation à perpétuité via l'utilisation d'outils comme la réserve naturelle, la servitude, le don et l'achat de pleins titres.
- » Étudier le profil des nouveaux propriétaires et adapter l'approche et les outils en fonction de leurs objectifs pour encourager les actions de conservation.
- » S'outiller pour protéger à perpétuité des sites autrement orphelins, c'est-à-dire dans des secteurs où aucun groupe de conservation n'est actif.
- » Pérenniser les corridors naturels entre les massifs forestiers prioritaires.
- » Agir à titre de facilitateur et collaborer à l'aménagement d'infrastructures permettant les passages fauniques aux endroits stratégiques.
- » Soutenir et outiller nos membres affiliés dans la gestion et la surveillance des aires protégées.
- » Poursuivre et renforcer les liens avec les partenaires de la Nouvelle-Angleterre pour assurer la cohérence des actions de conservation réalisées de part et d'autre de la frontière.



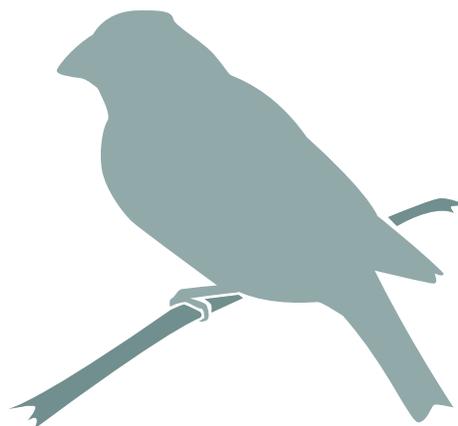
ACQUÉRIR ET PARTAGER DES CONNAISSANCES SUR L'ÉCOLOGIE DU TERRITOIRE



OBJECTIF : AMÉLIORER L'ÉTAT DES CONNAISSANCES POUR LA PROTECTION, LA GESTION ET LA MISE EN VALEUR EFFICIENTE DES MILIEUX NATURELS.

Notre plan :

- » Poursuivre les travaux sur le terrain relatifs à la validation des corridors naturels prioritaires.
- » Continuer à assurer le suivi d'espèces en situation précaire.
- » Poursuivre et améliorer notre méthodologie relative aux inventaires écologiques de propriétés clés et de zones naturelles prioritaires.
- » Cibler, sur l'ensemble du réseau, les goulots d'étranglement pour la connectivité des habitats naturels et y prioriser et concrétiser des actions de conservation à perpétuité.
- » Veiller à une meilleure compréhension des biens et services écologiques et à leur intégration dans la stratégie de conservation.
- » Réaliser un bilan de nos activités depuis les débuts de Corridor appalachien permettant d'estimer les services écologiques rendus.
- » Encourager la participation des citoyens et des bénévoles à l'acquisition de connaissances.



METTRE EN VALEUR CERTAINES PROPRIÉTÉS PROTÉGÉES



OBJECTIF : ACCROÎTRE L'ACCÈS AU TERRITOIRE À DES FINS ÉDUCATIVES ET RÉCRÉATIVES POUR AUGMENTER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES COMMUNAUTÉS À NOS PROJETS.



Notre plan :

- » Être plus actif en éducation relative à l'environnement en organisant des activités de sensibilisation sur certaines propriétés protégées.
- » Poursuivre la gestion et améliorer la visibilité et la mise en valeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes (RNMV) :
 - assumer notre rôle de porteur de 14 actions du plan directeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes;
 - accroître le sentiment d'appartenance des communautés envers la RNMV par la mise en œuvre d'un programme d'engagement citoyen;
 - agir de manière à rassembler les différents intervenants impliqués auprès de la RNMV autour des enjeux prioritaires et ainsi stimuler les échanges et l'engagement de la communauté.



SOUTENIR LES FORCES DU MILIEU EN MATIÈRE DE CONSERVATION

OBJECTIF : RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE L'ENSEMBLE DES ACTEURS AFIN D'OPTIMISER LES ACTIONS DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS.

Notre plan :

- » Mettre à jour les stratégies sectorielles de nos membres affiliés.
- » Contribuer au recrutement de nouveaux bénévoles pour aider à la relève des conseils d'administration et au suivi des aires protégées.
- » Offrir des outils facilitant le développement de projets de conservation et la gestion des aires protégées.
- » Soutenir les membres affiliés afin qu'ils soient en mesure d'exercer une influence auprès des municipalités pour la protection des milieux naturels sur leur territoire.
- » Créer un comité de travail visant à faire des recommandations et à identifier des solutions au sujet de la taxation municipale des propriétés protégées.

INFORMER ET SENSIBILISER À L'IMPORTANCE DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF : SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES TERRIENS, LES ORGANISMES, LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES AINSI QUE LE GRAND PUBLIC AUX MOYENS DE CONSERVER LES MILIEUX NATURELS ET À L'IMPORTANCE DE S'ENGAGER

Notre plan :

- » Accroître notre présence sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels en diffusant régulièrement et en temps opportun les succès de l'organisation et de ses membres affiliés.
- » Resserrer les liens avec les médias aux niveaux local, régional et national, afin de devenir une référence en matière de conservation.
- » Mettre en évidence l'approche scientifique des diverses interventions de Corridor appalachien par le biais de publications, articles de vulgarisation scientifique, conférences, entrevues, etc.
- » Identifier des porte-paroles percutants et s'y associer pour représenter Corridor appalachien auprès du public.
- » Viser un public plus diversifié (p. ex. les clubs sociaux, les chambres de commerce, les entreprises, les agents immobiliers, les notaires, etc.) afin de les sensibiliser à la protection des milieux naturels.

PROMOUVOIR LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET INFLUENCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF : FAVORISER UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Notre plan :

- » Promouvoir l'intégration du réseau écologique dans les schémas d'aménagement et dans les plans d'urbanisme.
- » Poursuivre la promotion de la conciliation entre conservation et foresterie afin de stimuler des cas concrets d'application sur des propriétés clés du territoire d'action.
- » Intensifier nos représentations auprès des autorités compétentes (programme de dons écologiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et bailleurs de fonds) afin que la servitude de conservation forestière et la réserve naturelle forestière soient reconnues et admissibles à du financement public.
- » Déployer un réseau de vigilance proactif afin d'être informé des projets en cours ou à venir affectant les zones naturelles prioritaires, et de mieux prévoir les interventions éventuelles qui peuvent avoir un impact sur la biodiversité.



UN RÉSEAU DE PARTENAIRES ET DE MEMBRES AFFILIÉS





Corridor appalachien
Appalachian Corridor

Merci aux bailleurs de fonds qui ont contribué à la réalisation du Plan stratégique :



Fondation **ECHO** Foundation
ECHO

**CORRIDOR
APPALACHIEN**

37, rue des Pins Sud
Eastman (Québec)
J0E 1P0

Tél. : 450 297-1145
Télé. : 450 297-1102

info@corridorappalachien.ca
corridorappalachien.ca

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 85411 7488 RR0001

Crédits photo : © Corridor appalachien, sauf s'il y a une autre mention

Imprimée sur du papier recyclé (le papier contient 100% de fibres post-consommation certifiées FSC recyclé)